

# **Développement et sécurité des espaces saharo-sahéliens : l'atout de l'élevage pastoral**

Colloque de N'Djamena  
27 – 29 mai 2013

Co-organisé par  
l'Agence Française de Développement (AFD)  
le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest  
la République du Tchad  
l'Union européenne  
le FIDA  
l'UICN  
la DDC

## **Éléments de contribution aux débats**

**Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)  
avec l'appui de l'IRAM**



## SOMMAIRE

<b>I. INTRODUCTION : LE COLLOQUE, PREMIERE ETAPE D'UN PROGRAMME DE TRAVAIL DE DEUX ANS .....</b>	<b>5</b>
<b>II. PRESENTATION GENERALE DU COLLOQUE .....</b>	<b>6</b>
2.1. OBJECTIF GENERAL .....	6
2.2. LE DEROULEMENT DU COLLOQUE.....	7
<b>III. ÉLÉMENTS D'INTRODUCTION AUX ATELIERS THEMATIQUES.....</b>	<b>8</b>
3.1. GOUVERNANCE ET SECURITE DES ESPACES SAHARO-SAHELIENS .....	8
3.2. RESILIENCE DES SOCIETES PASTORALES.....	9
3.3. VIABILITE ECONOMIQUE ET SOCIALE .....	10
<b>IV. PREMIERES CONTRIBUTIONS A UN ETAT DES CONNAISSANCES PAR THEME.....</b>	<b>12</b>
4.1. COMPREHENSION ET DEVELOPPEMENT DES ZONES SAHARO-SAHELIENNES ?.....	13
4.2. ÉCONOMIE ET FILIERES DE L'ELEVAGE PASTORAL .....	15
4.3. AMENAGEMENT DES ESPACES, HYDRAULIQUE ET SECURISATION DES SYSTEMES PASTORAUX .....	16
4.4. CRISES PASTORALES ET AIDE D'URGENCE .....	19
4.5. POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES ET REGIONALES EN LIEN AVEC LE PASTORALISME (FONCIER, HYDRAULIQUE, MOBILITE TRANSFRONTALIERE, DECENTRALISATION) .....	21
<b>V. QUELQUES CARTES .....</b>	<b>24</b>
PLUVIOMETRIE ET ZONES CLIMATIQUES .....	24
LA ZONE FRAGILE SAHELIENNE .....	24
SYSTEMES DE PRODUCTION AGRICOLE DES PAYS SAHELIENS.....	25
APTITUDE DES SOLS .....	25
RATIO CHEPTEL ET POPULATION RURALE .....	26
CARTE DES MOUVEMENTS DE TRANSHUMANCE A L'ECHELLE REGIONALE .....	26
ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX AXES DE TRANSHUMANCE ENTRE 1970 ET AUJOURD'HUI.....	27
SOURCES DE REVENUS MONETAIRES AGRICOLES .....	28
LES PRINCIPAUX FLUX DE COMMERCIALISATION DU BETAIL DES ESPACES SAHARO-SAHELIENS VERS LES CENTRES DE CONSOMMATION URBAINS.....	28



## I. Introduction : le colloque, première étape d'un programme de travail de deux ans

---

Plus que jamais, il importe de donner un élan nouveau au dialogue politique sur l'économie pastorale, les potentiels de développement qu'elle porte pour elle-même et pour le reste de l'Afrique de l'Ouest ainsi que sa capacité à valoriser et humaniser les immenses territoires du septentrion ouest-africain. La zone saharo-sahélienne est au cœur d'une crise alimentaire et sécuritaire chronique depuis une décennie. Ici plus qu'ailleurs, les enjeux de développement et de stabilité s'imbriquent étroitement sur des espaces transfrontaliers que seule une coopération régionale renforcée permet d'appréhender.

Très mal observée par les systèmes statistiques, l'économie à dominante pastorale est encore mal connue et ses acteurs insuffisamment impliqués dans la définition des politiques qui les concernent. Encore couramment perçue comme obsolète et vouée à la disparition, elle pâtit d'une image médiocre alors que des travaux maintenant assez nombreux soulignent sa viabilité économique et sa pertinence écologique.

Dans ce contexte, le Groupe d'orientation politique du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) a retenu, lors de sa réunion de décembre 2012, l'animation d'un processus d'analyse et de réflexion pour nourrir ou compléter les politiques nationales, régionales et transfrontalières et inspirer les stratégies à moyen et long terme au croisement des enjeux de développement et de sécurité. Conduit tout au long des deux années 2013 et 2014, ce processus devra aboutir à quatre résultats :

- **Un travail préalable de synthèse rétrospective** sur l'économie pastorale et les populations qui en vivent, sa place dans les politiques de développement et les stratégies des bailleurs de fonds.
- **Un colloque régional à N'Djamena** permettra notamment d'identifier des pistes de travail additionnelles, susceptibles d'éclairer les stratégies à moyen et long terme.
- **Des travaux de réflexion sur l'avenir** issus des conclusions du colloque de N'Djamena. Au stade actuel des réflexions, il est proposé une structuration de ces travaux autour des trois axes suivants :
  - Le devenir des territoires saharo-sahéliens, dans une perspective de rétablissement durable de la paix (dialogue entre les acteurs) et de la sécurité, en considérant l'articulation des échelles d'intervention (communes et autres collectivités locales ; États ; organisations régionales de l'Afrique de l'Ouest mais aussi du Maghreb).
  - Le renforcement de la résilience des systèmes d'activités basés sur l'élevage pastoral, dans un contexte où les aléas climatiques, économiques et institutionnels risquent de s'intensifier.
  - Les capacités de l'élevage pastoral à mieux s'insérer dans le marché régional de la viande, en lien avec des actions de coopération transfrontalière et des politiques régionales appropriées (en particulier en matière de commerce extérieur).
- **La synthèse de ces réflexions assorties de propositions qui en sortiront, faisant l'objet du Forum du Club en décembre 2014.**

## II. Présentation générale du colloque

---

### 2.1. Objectif général

Il y a 40 ans, lors de la sécheresse du début des années 1970, l'attention mondiale s'était portée sur le Sahel. Cet épisode climatique désastreux s'était notamment traduit, au-delà des aides massives, par l'engagement des responsables sahéliens et de leurs partenaires internationaux à mieux comprendre les évolutions de cette région et à mieux anticiper les crises futures. Ce mouvement s'était traduit par la création en 1973 du CILSS (Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel) puis du Club du Sahel en 1976.

La région du Sahel se retrouve en 2012 au centre des préoccupations internationales ; cette fois du fait de l'insécurité qui sévit dans les régions Nord des pays sahéliens. La région est désormais perçue comme une menace pour la stabilité des États de la région et la sécurité internationale.

Dans ce contexte, dominé par un agenda « sécuritaire » de court terme, il est opportun de considérer le développement durable de ces régions comme la première ligne de défense contre l'insécurité. Il apparaît en particulier fondamental de replacer l'élevage pastoral, aux yeux des États africains concernés et de la communauté internationale, parmi les solutions aux problèmes d'insécurité que connaît le Sahel aujourd'hui. L'idée centrale est que les espaces septentrionaux des pays sahéliens, pour retrouver une stabilité durable, doivent continuer à être occupés et mis en valeur par des populations qui, à défaut d'être nombreuses, sont mobiles et exercent une activité leur permettant de vivre dignement.

Ce colloque n'épuisera pas le sujet. Il aura pour but d'inciter les pays de la région à relancer ou à renforcer leur réflexion interne sur le développement pastoral et plus largement sur le développement durable des espaces pastoraux. Il débouchera sur des recommandations et des pistes d'actions concrètes visant l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques pour un développement harmonieux et une sécurité durable dans les espaces saharo-sahéliens, en accordant une attention particulière au caractère régional de la problématique (relations Sahel – pays côtiers et Sahel – Afrique du Nord)<sup>1</sup>. L'ambition du colloque est donc de servir de déclencheur pour un dialogue et un partenariat renouvelés entre les Sahéliens et leurs partenaires autour des enjeux de sécurité et de développement des espaces saharo-sahéliens. À ce titre, le colloque pourrait apporter des idées ou pistes d'action pour l'ensemble des parties prenantes engagées dans l'Alliance globale pour la résilience (AGIR) Sahel et Afrique de l'Ouest.

La thématique du colloque justifie pleinement le choix du Tchad comme pays hôte. Le secteur de l'élevage, qui repose sur plus de 20 millions de têtes de bétail, constitue le deuxième poste d'exportation du pays, après le pétrole. Les exportations sont destinées aux pays d'Afrique de l'Ouest (Nigeria) et d'Afrique Centrale (Cameroun, RCA, etc.). Des millions de personnes tirent leurs moyens d'existence de l'élevage pastoral.

---

<sup>1</sup> La mobilité transfrontalière des éleveurs est souvent entravée alors même que les produits de l'élevage sont parmi les rares produits réellement échangés entre les pays de la sous-région, et qui justifieraient le renforcement des intégrations régionales.

## LES CONTRIBUTIONS DE L'ÉLEVAGE PASTORAL AU DÉVELOPPEMENT ET À LA SÉCURITÉ DES ESPACES SAHARO-SAHELIENS

**Contribution essentielle à l'économie locale** : non seulement l'élevage pastoral nourrit les familles de pasteurs et d'agro-pasteurs, mais il est fortement structurant de l'économie des populations qui fréquentent les marchés à bétail. Une multitude de petits métiers est générée directement et indirectement par la commercialisation du bétail.

**Contribution majeure aux systèmes de fiscalité mis en place par les collectivités et l'État** : la transhumance est ainsi le moteur économique des collectivités locales qui voient leurs recettes doubler ou plus lors de la présence des éleveurs transhumants. Ces recettes viennent s'ajouter aux taxes déjà collectées par l'État et certains acteurs locaux.

**Contribution économique majeure pour les États** : dans la plupart des pays sahéliens, le bétail constitue le premier produit d'exportation, largement devant les autres produits agricoles. Un manque à gagner existe cependant pour les recettes fiscales du fait qu'une large partie des flux échappe au contrôle de l'administration.

**Contribution à la paix par l'entretien des alliances et accords sociaux intercommunautaires**. La mobilité pastorale est une construction sociale qui génère des accords sociaux et de la paix, alors que l'on a tendance à stigmatiser les conflits liés à la transhumance. Les déplacements sur des itinéraires annuels de très vaste amplitude (plus de 700 km au Tchad et au Niger, à travers plusieurs régions et pays) ne sont possibles que grâce au développement et à l'entretien soigné de réseaux sociaux en de multiples lieux. Les **alliances** tissées sont entretenues soigneusement avec les gestionnaires des puits, les agriculteurs locaux et les représentants sur les marchés à bétail, des chefs de village sédentaires proches de certaines aires de pâturages. Les nombreuses relations de confiance des animaux scellent autant de liens qui contribuent majoritairement à la paix sociale de ces vastes espaces.

**Contribution à l'aménagement et à la gestion de vastes territoires**. Les axes de transhumance et les mouvements massifs qu'ils induisent, les routes commerciales qui relient les marchés à bétail fréquentés par les pasteurs, les axes caravaniers qui sont encore empruntés dans les espaces transsahariens constituent autant d'éléments structurants de l'aménagement. Ils existent souvent grâce à des infrastructures hydrauliques, des localités qui hébergent des marchés et des organisations locales qui participent à la gestion sociale de ces aménagements.

**Contribution à la gestion durable des ressources naturelles et adaptation au changement climatique**. L'exploitation des écosystèmes pastoraux par les troupeaux mobiles est considérée comme l'un des modes de mise en valeur les plus adaptés aux milieux en non équilibre. La mobilité est une des stratégies essentielles pour faire face à la plus forte variabilité des pluies induite par le changement climatique.

## 2.2. Le déroulement du colloque

### **JOURNÉE 1 Lundi 27 mai - Introduction du colloque**

L'introduction au colloque se centrera sur la problématique de la sécurité qui met en péril le devenir des sociétés pastorales et des espaces saharo-sahéliens. Un questionnement prospectif sera développé sur la contribution durable qu'apporte ou que peut apporter l'élevage pastoral transhumant à la résolution des problèmes d'insécurité et de développement des espaces saharo-sahéliens.

### **JOURNÉE 2 Mardi 28 mai - Trois ateliers thématiques conduits en parallèle**

Trois ateliers de réflexion seront conduits en parallèle sur trois champs de réflexion complémentaires :

**Thème 1 – Gouvernance et sécurité** : Comment renforcer la contribution de l'élevage pastoral à la construction et au renforcement de la sécurité et du développement dans les espaces saharo-sahéliens ? Quels enseignements et quelles orientations pour les politiques publiques ?

**Thème 2 – Résilience des sociétés pastorales** : Comment renforcer la résilience des sociétés pastorales pour prévenir l'insécurité des espaces saharo-sahéliens ? Quels enseignements et quelles orientations pour les politiques publiques ?

**Thème 3 – Viabilité économique et sociale** : Comment renforcer la contribution économique de l'élevage au développement des éleveurs, des collectivités et des États dans l'intérêt général ? Quels enseignements et quelles orientations pour les politiques publiques ?

**JOURNÉE 3 Mercredi 29 mai - Restitution des travaux d'ateliers thématiques et clôture**

**Table ronde de haut niveau – Séquence politique du colloque aboutissant à la déclaration de N'Djamena**

**JOURNÉES 4 et 5 : Programme optionnel.** Rencontres organisées par les organisations pastorales régionales, conférences ouvertes organisées avec l'Université de N'Djamena.

### III. Éléments d'introduction aux ateliers thématiques

#### *3.1. Gouvernance et sécurité des espaces saharo-sahéliens*

*Quelle contribution de l'élevage pastoral à la construction et au renforcement de la sécurité et du développement dans les espaces saharo-sahéliens ? Quels enseignements et quelles orientations pour les politiques publiques ?*

#### **Importance du lien entre les sociétés pastorales et les gouvernances locales, régionales et nationales**

L'exercice du pastoralisme implique une mobilité qui dépasse plusieurs entités de gouvernance. Les échelles cantonales, départementales, voire régionales s'avèrent bien souvent exiguës pour espérer une pratique rationnelle de la transhumance. Toutefois, face à ce besoin impérieux de mobilité, il est notoire de constater que l'insécurité récurrente multiforme (aux racines profondes complexes et imbriquées) empêche le déplacement performant des hommes et des troupeaux entre les espaces pastoraux pourtant complémentaires.

Par ailleurs, l'histoire récente démontre clairement une mise à l'écart des pasteurs dans la gestion des affaires publiques et une faible représentation des pasteurs dans les échelons étatiques où le pouvoir s'exerce. Force est de constater que la décentralisation politique et la déconcentration des États n'ont pas vraiment permis d'améliorer significativement l'implication des pasteurs dans la vie publique. Des pistes d'explications se dessinent, touchant à l'accès inégal en faveur de l'éducation de base, processus excluant de fait la représentation de certaines catégories de pasteurs (isolement ou éloignement des écoles fixes).

Par ailleurs, la décentralisation implique une territorialisation infra-étatique qui ne correspond que rarement aux espaces pastoraux ; d'où une marginalisation des pasteurs, là où les réformes institutionnelles visaient, notamment au travers des élections, un engagement citoyen plus intense.

Toutefois, on observe que parfois, sur la base de structurations traditionnelles, les pasteurs se regroupent en organisations professionnelles pour agir sur la sécurité par un plaidoyer offensif. Comment assurer la sécurité aux différentes échelles d'expression de l'élevage afin de permettre le maintien, voire le renouveau à un pastoralisme performant ? Tel est le défi de ce thème de réflexion...

#### **Que faire pour renforcer l'exercice d'un pastoralisme apaisé ?**

Plusieurs pistes se dessinent, tantôt des initiatives endogènes, tantôt des engagements ponctuels de projets pilotes et/ou étatiques. Mais comment garantir une gouvernance locale et régionale solide permettant de sécuriser l'ensemble des citoyens ?

L'aménagement du territoire planifié par les États en concertation avec les acteurs locaux, incluant l'ensemble des facettes du développement rural (agriculture, élevage, foresterie, accès aux services de base), revêt une importance primordiale pour les décideurs et pour les producteurs, *in fine*. Il semble bien que le dialogue social entre acteurs à des échelles emboîtées, couplé à une politique d'aménagement inclusive -c'est-à-dire tenant compte des contraintes et des potentialités de chaque catégorie de producteurs - soient prometteurs.

De nombreux exemples de dialogues inter-acteurs aux échelles locales, régionales et nationales prouvent le bien-fondé de la démarche préventive relative aux conflits liés à l'usage des ressources naturelles partagées. Parallèlement, des efforts d'éducation à la paix chez les jeunes de différentes communautés ont permis de (re)construire, çà et là, des liens sociaux, gage d'un avenir meilleur. De même, une progressive représentation des éleveurs dans leurs diversités laisse également préfigurer des rapports sociaux plus équilibrés et plus tolérants. Ces dynamiques méritent d'être comprises afin de nourrir les politiques publiques par l'essentiel de leurs enseignements.

Comment donc renforcer les instances de dialogue et, plus globalement, comment accompagner en vue de pérenniser les initiatives de dialogue social à plusieurs échelles, sans induire des dépendances ? Le premier atelier thématique devra tenter d'éclaircir, d'approfondir, de diversifier ce questionnement afin d'espérer un avenir apaisé, grâce à une gouvernance plus transparente et plus représentative de l'ensemble des citoyens, favorisant d'une part un développement harmonieux et d'autre part s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité.

### ***3.2. Résilience des sociétés pastorales***

*Comment renforcer la résilience des sociétés pastorales pour prévenir l'insécurité des espaces saharo-sahéliens ? Quels enseignements et quelles orientations pour les politiques publiques ?*

#### **Renforcer la résilience des sociétés pastorales face aux chocs climatiques, politiques et économiques pour sécuriser les espaces saharo-sahéliens**

L'analyse des trajectoires sur longue durée des familles pastorales montre que les sociétés pastorales ont fait preuve d'une grande résistance aux aléas d'ordres climatiques, économiques, sociaux et politiques qu'elles ont eu à affronter dans les espaces saharo-sahéliens. Ce sont ces capacités d'adaptation à des environnements fortement aléatoires qui confèrent aujourd'hui à l'élevage pastoral ses atouts les plus reconnus aux plans économique, social et environnemental.

Néanmoins, le changement climatique et les changements environnementaux qui l'accompagnent induisent un accroissement de la fréquence des phénomènes exceptionnels (sécheresse et inondations). Les feux constituent également un facteur de réduction brutale et massive des fourrages, redoutée par les pasteurs localisés au cœur des zones pastorales. Mais les facteurs économiques, sociaux-démographiques et politiques renforcent aussi la vulnérabilité de ces systèmes d'activités. Sous l'effet de la croissance démographique de la population rurale, les espaces cultivés empiètent de manière croissante sur les ressources pastorales et perturbent fortement la mobilité pastorale. Face à ces tendances, les politiques publiques d'aménagement du territoire et de gestion des ressources naturelles intègrent insuffisamment la reconnaissance de la mobilité pastorale.

Ces facteurs de vulnérabilité induisent des risques de conflits croissants entre usagers des ressources pastorales et agricoles. Confrontés à ces événements critiques, les pasteurs sont fortement touchés dans leurs moyens d'existence.

Dans les pays où les cadres juridiques et politiques ont beaucoup progressé, l'enjeu réside alors dans l'application effective des textes par les acteurs institutionnels locaux et nationaux.

Les dispositifs de prévention et de gestion des crises développés par les États, leurs organisations inter-gouvernementales et leurs partenaires techniques et financiers ont longtemps rencontré des difficultés à s'adapter aux réalités pastorales, conduisant souvent à des difficultés de mesure de la vulnérabilité pastorale mais aussi à un soutien tardif ou inadapté – qui, s'il était bien fourni, aurait permis de réduire les pertes des troupeaux et de soutenir un retour rapide à l'activité pastorale.

En définitive, ces différents facteurs affectent fortement la résilience des sociétés pastorales. Ainsi, les familles de pasteurs qui en sont victimes, éprouvent souvent des difficultés pour reconstituer leur cheptel suite à des pertes trop importantes, voient leurs moyens d'existence s'éroder et sont exposées à des formes de marginalisation sociale et économique. Cet environnement favorise l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique et alimente les situations d'insécurité et les économies criminelles.

### **Comment améliorer les politiques publiques pour renforcer la résilience des sociétés pastorales ?**

La récente initiative de la CEDEAO relative à la mise en place d'une réserve régionale de sécurité alimentaire et d'un programme de filets sociaux de sécurité constitue une avancée pour le renforcement de la résilience des populations vulnérables et des sociétés pastorales en particulier.

La question de mesure de la vulnérabilité pastorale et de ciblage des bénéficiaires constitue un champ de travail important à développer pour intégrer la diversité des situations de crises, la mobilité de certains groupes, les termes de l'échange céréales-bétail, souvent très défavorables pour les pasteurs, etc.

Certaines interventions structurelles sont nécessaires pour renforcer la résilience des sociétés pastorales, elles devraient être inscrites en priorité dans les stratégies et programmes nationaux d'investissement et de sécurisation de la mobilité pastorale :

- Aménagement concerté des espaces, intégrant la sécurisation des espaces pastoraux et de l'accès aux ressources (aires de pâturage, couloirs de passage, hydraulique pastorale et accès sécurisés, ...) ;
- Restauration des infrastructures pastorales, souvent en mauvais état dans les zones sahéliennes et sahariennes ;
- Mise en place et développement de filières locales d'aliment du bétail permettant aux familles de pasteurs de préserver une part plus importante des femelles productives dans les périodes de crise ;
- Développement de l'agro-industrie de transformation et de valorisation des produits animaux, et des marchés ;
- Amélioration des textes juridiques pour intégrer la mobilité des systèmes pastoraux ;
- Renforcement des capacités des organisations pastorales à soutenir leurs membres et à faire entendre leur voix dans l'analyse des situations de crise, la prévention et la gestion de celles-ci.

Ainsi, des approches bâties autour de l'accompagnement des structures et dynamiques locales, du renforcement des concertations et des accords sociaux de gestion des espaces, devraient davantage être intégrées dans les politiques publiques.

Les États doivent également renouveler leurs engagements et mettre en pratique les textes relatifs à la transhumance transfrontalière, notamment le certificat international de transhumance (CIT).

### ***3.3. Viabilité économique et sociale***

*Comment renforcer la contribution économique de l'élevage au développement des éleveurs, des collectivités et des États dans l'intérêt général ? Quels enseignements et quelles orientations pour les politiques publiques ?*

## **La dimension sociale**

### *Constats*

Il se manifeste une exacerbation des incompréhensions interculturelles entre les transhumants des différents groupes et les autres catégories socio-culturelles et productives. Ces tensions sociales caricaturent des postulats d'oppositions sociales vis-à-vis de l'usage différencié des ressources naturelles (eau et pâturages). Là où, jadis, une certaine complémentarité entre les groupes était reconnue, la méfiance systématique vis-à-vis de l'autre s'est désormais installée. Certains acteurs profitent de cette situation pour en tirer des profits personnels en activant d'autant plus l'insécurité ambiante.

Des liens sociaux patiemment construits durant l'histoire se délitent avec, comme conséquence, la marginalisation économique d'un grand nombre d'acteurs. Face à l'urgence des enjeux de sécurité alimentaire, les politiques et schémas d'aménagements des territoires n'ont pas suffisamment pu intégrer la dimension sociale. De plus, les divergences et la complexité des financements de toute nature ne rendent pas l'harmonisation d'interventions efficaces et efficientes. On continue trop souvent d'aménager sans tenir compte des différents usages des ressources naturelles, forcément limitées. La fréquence des conflits socio-fonciers augmente (périmètres irrigués, mares aménagées, etc.).

Parallèlement, la superposition des voies de règlement des conflits sociaux (coutumier, religieux, administratif, moderne/positif) entraîne de nombreuses dérives et favorise l'escalade de la violence. Les mécanismes d'alliances entre groupes se trouvent mis à mal et perdent de leurs pouvoirs, tant en prévention qu'en résolution simple à l'amiable.

### *Quelques pistes de réflexion*

Au niveau des États, des textes stratégiques de politiques sectorielles émergent et peuvent concourir à une meilleure planification multidimensionnelle de l'aménagement intégré des territoires. Les interprofessions ont un rôle crucial à jouer ici dans la mesure où leur légitimité est assise sur la base même de la diversité des producteurs.

Au niveau régional, le dialogue social se rétablit parfois grâce à des rencontres intercommunautaires et permet une véritable éducation à la paix sur le moyen terme (jeunesse). Ces actions de prévention, positionnées aux antipodes des investissements classiques du champ du développement, méritent d'être évaluées, comprises par un plus grand nombre, conceptualisées et diffusées.

Au niveau local, les capacités des acteurs dans la prévention et la résolution des conflits peuvent être soutenues par la vulgarisation de textes, la formation et l'information de certaines autorités locales. Des pistes d'éducation citoyennes se dessinent, çà et là, permettant la reconstruction partielle de liens sociaux et une tentative de réintégration économique des plus démunis. Quels enseignements à tirer pour nourrir les politiques publiques ?

## **La dimension économique**

### *Constats*

L'élevage constitue une activité économique de première importance pour les espaces saharo-sahéliens mais également pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord.

Sous l'effet de la croissance démographique et de l'urbanisation, la demande en produits animaux connaît, et va connaître, une progression très forte dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cela constitue une opportunité (avec notamment le développement des villes et des marchés) pour l'ensemble des filières de production animale, dont les systèmes de production mobiles des zones saharo-sahéliennes. Simultanément, la poursuite de la croissance de la population rurale (à des rythmes différents selon les zones) se traduit par une compétition accrue sur les ressources naturelles et,

inévitablement, par une recombinaison des modes antérieurs d'exploitation de ces ressources par les différentes catégories d'agriculteurs et d'éleveurs. Cette recombinaison ne signifie pas pour autant des évolutions uniformes, dans le sens par exemple de la fin des transhumances à longue distance. Au contraire, on observe dans certains espaces densément peuplés, la poursuite, moyennant des adaptations, des pratiques d'élevage mobile.

De ce contexte, trop rapidement décrit ici, il se dégage trois défis principaux :

- Accompagner les mutations en cours des systèmes d'élevage, en tenant compte de la diversité des situations nationales et locales ;
- Renforcer les performances technico-économiques des filières de production animale vis-à-vis des produits importés du marché mondial ;
- Améliorer la disponibilité et l'accessibilité des biens et services publics dans les espaces saharo-sahéliens.

#### *Quelques pistes de réflexion*

Pour les différents axes de politiques publiques esquissés ici, il sera essentiel d'appliquer le principe de subsidiarité entre les différents niveaux d'intervention (depuis les collectivités locales jusqu'aux organisations régionales, en passant par les États). Les principales pistes de réflexion sont :

- L'équité dans les politiques fiscales (niveaux de prélèvement sur les différentes activités) et budgétaires (répartition territoriale des investissements et services publics).
- La nécessaire évolution des modalités de mise en place des services publics (au-delà des aspects quantitatifs) afin que ceux-ci soient davantage adaptés aux caractéristiques des systèmes d'activité (dont l'élevage pastoral) des zones saharo-sahéliennes. Cela concerne particulièrement : l'éducation de base ; la santé humaine ; les services zoo-vétérinaires, etc.
- Le renforcement de la coordination régionale des investissements et des réglementations en matière de santé animale (réseau de laboratoires de référence ; harmonisation des législations nationales, ...).
- L'encouragement de l'investissement privé dans la production / distribution d'aliments du bétail ainsi que dans la transformation des produits animaux (viande et produits laitiers notamment).
- L'adoption et l'application de mesures de commerce extérieur favorisant le développement des filières régionales vis-à-vis des importations du marché mondial. Le tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO devrait notamment garantir une protection suffisante des filières animales stratégiques « viande, lait et produits laitiers ».
- L'amélioration du fonctionnement des circuits de commercialisation : équipement des marchés ; aménagements le long des axes de commerce transfrontalier de bétail ; application des dispositions prises par les organisations régionales en matière de libre circulation des biens.

## **IV. Premières contributions à un état des connaissances par thème**

---

Dans une première approche de la problématique du lien existant entre pastoralisme et sécurité, plusieurs axes sont à prendre en compte. Il s'agit tour à tour de la **compréhension des sociétés pastorales et de la nécessité d'aborder un développement durable**, de l'analyse de **l'économie pastorale et des différentes filières de l'élevage**, de **l'aménagement concerté des espaces ressources** sécurisant les différents systèmes pastoraux, de **l'anticipation des crises pastorales** avec une aide d'urgence proactive et de **la définition de politiques publiques cohérentes** en faveur d'un pastoralisme qui doit être pensé à la fois aux échelles locales nationales et sous-régionales (foncier, hydraulique, mobilité transfrontalière, décentralisation).

#### **4.1. Compréhension et développement des zones saharo-sahéliennes ?**

Dans l'histoire récente, les diverses tentatives de greffe d'une dynamique de développement au sein des sociétés pastorales sahéliennes ont bien souvent démontré la nécessité d'une compréhension fine des pratiques d'élevage et des interrelations existant entre les différents groupes sociaux d'un espace pastoral (Pouillon, 1990 ; De Leener *et al*, 2005 ; etc.). Sans connaissances suffisamment approfondies des milieux et des sociétés pastorales, les interventions restent approximatives et la viabilité ou les impacts à moyen terme des aménagements s'avèrent souvent limités.

La guerre qui sévit actuellement au Nord-Mali rappelle, si besoin était, que les acquis du développement et de la décentralisation sont fragiles. Au-delà de ses impacts directs sur les conditions de vie des populations concernées, l'intensification des conflits dans les zones saharo-sahéliennes résulte et conduit à l'abandon, par les États, de vastes régions pastorales. Ceci induit un risque de marginalisation croissant des populations qui occupent les espaces saharo-sahéliens alors qu'elles représentent plusieurs millions de pasteurs qui ont la capacité de valoriser pleinement un potentiel de production pastoral exceptionnel.

Au demeurant, des expériences encourageantes ont été tentées pour soutenir le développement au sortir des crises, notamment celle du Nord-Mali des années 1990. Des démarches visant à construire la paix par le raffermissement des liens sociaux ont été menées avec un certain succès dans différents contextes : région du Ferlo au Sénégal avec la GIZ, Nord Mali avec le concours de l'AFD (Grémond *et al.*, 2004), Est-Niger avec l'appui de la Coopération allemande, de l'UE et de Care, l'Est tchadien avec l'AFD, etc. Particulièrement pour le Nord-Mali, se pose donc la question des limites de la politique de décentralisation et du développement. Pourquoi n'a-t-elle pas réussi à freiner les dérives liées aux extrémismes et aux trafics ? Comment l'action conjointe des collectivités, de l'État et de la société civile aurait-elle pu éviter l'impasse que l'on connaît depuis de longs mois ?

L'analyse des dynamiques des sociétés pastorales fait apparaître une grande diversité de situations : la spécificité de chaque organisation sociale (Dupire, 1970 ; Baroin, 1981, etc.), les conséquences des évolutions démographiques (croissance de la population totale couplée à une accélération de l'urbanisation), la difficile articulation entre les découpages administratifs et l'exercice courant du pastoralisme, l'extension des cultures sur des terres de parcours et de bas-fonds qui s'effectue au détriment de la vocation pastorale et des usages préexistants, la résilience des sociétés pastorales malgré une exposition accrue aux risques climatiques, économiques et sociaux.

Enfin, dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'élevage apparaît comme le parent pauvre des programmes de développement. Dans de nombreux cas, les aménagements des zones fluviales (le fleuve Sénégal, le Bafing - Famélé, la Volta, le Niger, la Komadougou) ont marginalisé les zones de repli indispensables aux troupeaux transhumants. Bien qu'il ait été largement mis en évidence (Belloncle, 1985 ; Devèze, 1996, Dufumier, 2004, etc.), ce constat n'a pas véritablement abouti à la définition et l'application de politiques d'aménagement suffisamment inclusives, en faveur notamment du développement du pastoralisme. Les sécheresses de 1973 et 1984 ont attribué à tort les causes de la désertification à un mode d'élevage pastoral jugé inadapté à l'époque. Il aura fallu attendre une vingtaine d'années pour que des programmes d'hydraulique pastorale soient relancés alors que les infrastructures pastorales sont généralement à renouveler massivement et à étendre au sein des espaces pastoraux pour faciliter le déploiement des troupeaux repoussés par la progression de l'agriculture sahélienne qui consomme les meilleures terres pastorales.

#### ***Orientations bibliographiques sur les sociétés pastorales sahéliennes et sur une lecture critique des tentatives de développement***

Ba, Cheikh O. (1986), Les Peul du Sénégal, Étude géographique, Les nouvelles éditions africaines, 394 p.

Ba, B. (2010), Pouvoir, ressources et développement dans le Delta central du Niger, Paris- Bamako, L'Harmattan – La Sahélienne, 202 p.

- Baroin, C. (1981), *Écologie et organisation sociale : Comparaison de tribus sahariennes*. In *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée*, pp. 9-22.
- Benoit, M. (1998), *La lisière du Kooya, espace pastoral et paysage dans le Nord du Sénégal (Ferlo)*, Paris, Orstom, In *L'espace géographique*, n° 2, pp 95-108.
- Belloncle, G. (1985), *Participation paysanne et aménagements hydro-agricoles*, Paris, Éd. Karthala, 340 p.
- Bonfiglioli, A.M. (1988), *Dudal, Histoire de famille et histoire de troupeau chez un groupe de WoDaabe au Niger*, Cambridge University Press-Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 293 p.
- Collectif (2008), *Quelques enseignements sur l'économie sociale et historique des pasteurs du Ferlo ... Capitalisation finale du projet PAPF (Sénégal)*, ECO-IRAM, 81 p.
- Collectif (2011), *Sécuriser l'accès à l'eau pour préserver l'accès à l'eau au Niger oriental*, Paris, UE-CARE/IRAM, projet Puits de la Paix, 32 p.
- Collectif (2011), *Sécuriser le pastoralisme pour préserver la paix au Tchad oriental*, Paris, AFD - IRAM, Projet Almy Bahaim, 2009, 48 p.
- Colin de Verdière, P. (1998), *Étude comparée de trois systèmes agro-pastoraux dans la région de Filingué – Niger, les conséquences de la sédentarisation de l'élevage pastoral au Sahel*, juin 1995, thèse INA-PG, 162 p.
- Deveze, J.C. (1996), *Le réveil des campagnes africaines*. Paris, Éditions Karthala, 242 p.
- De Leener, P., E.S. Ndioune, M. Mbaye, C. Raymond et Y. Matthijs (2005), *Le changement politique et social. Éléments pour la pensée et l'action*. Dakar (Sénégal), Éditions Enda Graf Sahel.
- Deygout P., M. Treboux, B. Bonnet (2012), *Systèmes de production durables en zones sèches, quels enjeux pour la coopération au développement ?* MEE Direction générale de la mondialisation, du développement et du partenariat, AFD, IRAM. Rapport présenté au Forum Mondial de l'Eau et à Rio +20. janvier 2012. 135 p.
- Djerma, A., A. Gremah, D. Herault, O. Malam Ousseini, B. Sambo, A. Sale, M. Abari., I. Elh. Attoumane, B. Lawane, B. Bonnet, A. Barre, C. Benard (2009), *La mobilité pastorale dans la région de Zinder. Stratégies et dynamismes des sociétés pastorales, PSSP*.
- Doutressoule, G. (1947) *L'élevage en Afrique occidentale française*, Office de la recherche scientifique coloniale, Larose.
- Dufumier, M. (2004), *Agricultures et paysannerie des Tiers mondes*, Paris, Éd. Karthala, 598 p.
- Dupire, M. (1970), *Organisation sociale des Peul*, Paris, Plon, 624 p.
- Grémond, C., A. Marty, R. ag Mossa, Y. Hamara Touré (2004), *Les liens sociaux au Nord-Mali. Entre fleuve et dunes, Récits et témoignages*. Ed. IRAM-Karthala, 257 p.
- Mohamadou, A. et B. Guibert (2010), *Evaluation BMZ, Etude de cas Niger*, Genève - Niamey, The Graduate Institute, Centre of conflict and peacebuilding – IRAM – INRAN, 72 p.
- Marty, A., A. Eberschweiler, D. Zakinet (2009), *Au cœur de la transhumance. Un campement chamelier au Tchad Central, septembre 2006 – avril 2007*, ANTEA-IRAM-KARTHALA-AFD, 277 p.
- Pouillon, F. (1990), *Sur la « stagnation » technique chez les pasteurs nomades*, Paris, EHESS, Cahiers Sciences Humaines, 26, pp. 173-192.
- Riesman, P. (1974), *Société et Liberté chez les Peul Djelgôbé de Haute Volta*.
- Weicker, M. (1993), *Nomades et sédentaires au Sénégal*, Dakar, ENDA-Éditions, 161 p.

## 4.2. Économie et filières de l'élevage pastoral

La place de l'élevage dans les économies nationales sahéliennes est importante puisque ce secteur représente, selon les pays, de 10 à 25 % du produit intérieur brut. La contribution de l'élevage au PIB agricole serait de l'ordre de 40 % (CSAO/CEDEAO, 2008) et les systèmes pastoraux fourniraient 50 % de la production de viande et 70 % de la production de lait (De Haan *et al.*, 1999).

Du fait de la qualité des parcours, d'une pression parasitaire relativement faible et de la possibilité de mobilité entre des parcours complémentaires et de productivité très variable, les zones sahéliennes et soudano-sahéliennes concentrent la plus grande partie du cheptel de l'Afrique de l'Ouest. En plus de nourrir les familles des pasteurs, ce cheptel, diversifié et adapté en termes d'espèces et de races, contribue de manière significative à l'alimentation en protéines animales des habitants des grandes villes et des zones côtières. En effet, l'urbanisation croissante et l'évolution des modes alimentaires se traduisent par des besoins grandissant en viande, lait, œufs, cuirs et peaux et autres produits dérivés.

Cependant, sur les marchés des grandes agglomérations du littoral, la viande sahélienne est soumise à une forte concurrence exercée par les produits importés d'Europe ou d'Amérique du Sud, qui sont, pour l'essentiel, des « sous-produits » des filières animales des pays exportateurs dont les prix de revient sont particulièrement bas. La défense des intérêts des éleveurs (sahéliens, mais aussi de ceux de toute la région) implique la définition de politiques commerciales régionales en cohérence avec les objectifs de développement. Cette volonté politique commune s'exprime en partie dans les tarifs extérieurs communs (TEC) adoptés par les organisations économiques régionales (CEDEAO, UEMOA, CEMAC) (Flores *et al.*, 2006).

Mais la difficulté d'application de la réglementation, couplée à des contraintes multiples dans le commerce transfrontalier, limitent l'effet d'entraînement qui est attendu sur les filières animales régionales (Balami *et al.*, 2009). Ces entraves au commerce transfrontalier/régional font qu'une très grande majorité du commerce de bétail se fait encore « sur pied » (voire exclusivement par convoyage à pied au Tchad). Cette situation est particulièrement aggravée par l'insuffisance des politiques de transformation et de valorisation des produits animaux.

Les éleveurs commencent toutefois à faire entendre leurs voix à l'échelle nationale et régionale. Au cours de la dernière décennie, on a assisté à divers regroupements locaux, puis nationaux et sous-régionaux de producteurs qui prennent des initiatives collectives et tentent de peser sur les décisions publiques en faveur du pastoralisme. Il s'agit notamment de faciliter le passage des frontières pour les animaux sur pied. On note également l'organisation de circuits courts situés en périphérie des grandes villes, qui, en se greffant sur de nouveaux comportements alimentaires, permettent d'améliorer la chaîne de valeur en faveur des producteurs organisés.

Dans un environnement économique en évolution rapide et fortement concurrentiel, les filières des produits d'origine animale doivent poursuivre leur structuration afin de pouvoir saisir les opportunités offertes par la segmentation des marchés (émergence d'une demande urbaine pour des viandes de qualité) et l'augmentation inexorable des coûts de transport et de conditionnement, indexés à ceux de l'énergie.

Dans le même temps, les États sahéliens doivent réaliser ou encourager les investissements permettant les regroupements d'animaux (marchés à bétail), la collecte de produits (laiteries et ateliers de transformation) ou le développement de centres d'élevage spécialisés (covoies avicoles par exemple). Il s'agit également de parvenir à une protection sanitaire efficace, en tirant les enseignements de la privatisation des services vétérinaires qui, globalement, n'a pas permis d'instaurer une impulsion nouvelle à l'élevage. L'ensemble de ces orientations en faveur de la protection et la modernisation des filières est nécessaire pour répondre aux défis démographiques et commerciaux du XXI<sup>e</sup> siècle.

### ***Orientations bibliographiques sur les économies pastorales sahéniennes et sur une lecture critique des différentes filières animales et des produits d'origine animale***

Alby-Flores, V., B. Faivre-Dupaigre, A. Vourch., B. Yérima (2006), Accords de Partenariat Économique et dynamique des flux commerciaux régionaux : le cas de la CEDEAO ; IRAM-AFD.

Balami, D. H., M. Banzhaf, B. Guibert., G. Idé, B.G. Soulé (2009), Étude régionale sur les contextes de la commercialisation du bétail/accès aux marchés et défis d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales, SNV-IRAM/LARES, 119 p.

Bonnet, B., M. Banzhaf, P.N. Giraud, M. Issa (2004), Analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux des projets d'hydraulique pastorale financés par l'AFD au Tchad, Paris. IRAM, 160 p.

Corniaux, C., B. Thébaud, Acting for Life, CIRAD, ARED. Le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest, Module de formation et d'animation. Les enjeux de la commercialisation du bétail.

CSAO/CEDEAO/OCDE (2008), Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Potentialités et défis, Éditions du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE, Paris.

De Haan, C., H. Steinfeld, H. Blackburn (1999), Élevage et environnement. A la recherche d'un équilibre. FAO, 115 p.

Flores, V., B. Faivre-Dupaigre, A. Avourouch, Y. Borgui (2006), Accords de partenariat économique et dynamique des flux commerciaux régionaux : le cas de la CEDAO, 136 p.

Hesse, C., J. Mac Gregor (2006), Le pastoralisme, richesse cachée des zones arides, dossier n° 42, IIED.

Hiernaux, P., M. Bagoudou (2006), Évaluation des risques environnementaux liés à la gestion des ressources naturelles de la région de Zinder, Mission d'appui IRAM au volet gestion des ressources pastorales, Projet PSSP Zinder.

IUCN (2006), Revue mondiale de l'économie du pastoralisme, 51 p.

Koussou, M.O., S. Aubague (2010), DOPSSP, Tchad, Économie et fiscalité pastorales au Tchad, 52 p.

Lhoste, P. (2005), Élevage et fiscalité, Synthèse des études Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal, Réseau Développement Durable (RéÉÉV), 21 p.

Réseau Billital Maroobé (2008), Plan stratégique de Développement. Société Africaine d'Études et Conseil.

Tyc, J. (1994), Étude diagnostic sur l'exploitation et la commercialisation du bétail dans la zone dite des « six forages », GTZ, 1994, 73 p. + annexes.

Wane, A., V. Ancey, B. Grosdidier (2006), Les unités pastorales du Sahel sénégalaises, outils de gestion de l'élevage et des espaces pastoraux. Projet durable ou projet de développement durable ?, in Revue Développement Durable & Territoires, Dossier 8.

### ***4.3. Aménagement des espaces, hydraulique et sécurisation des systèmes pastoraux***

La zone saharo-sahélienne est marquée par un rapport complexe à l'espace géographique. Les sociétés ont peu à peu construit des droits d'usage des ressources naturelles sur d'immenses parcours imbriqués (Bernus, 1991). Historiquement les droits, tant conquis qu'hérités, fondés sur différentes légitimités (coutumières, étatiques, religieuses) se sont plus ou moins superposés (Baroin, 1985). On observe une grande variété de systèmes de gestion des ressources naturelles allant d'un usage des parcours partagé entre les groupes sociaux à une exploitation quasi exclusive d'un « territoire pastoral » par un lignage reconnu par tous comme étant « propriétaire » des ressources naturelles (pâturages arborés, arbustifs ou herbacés et eau).

Les modes de vie nomades et pastoraux exigent la garantie de la présence de l'eau pour permettre le déplacement des troupeaux. Le point d'eau, tant de surface que de profondeur (puits et forages), reste déterminant pour accéder aux parcours. Il constitue donc un des éléments centraux de l'indispensable

mobilité. L'accès à ces points d'eau (en particulier des puits et puisards traditionnels) est négocié et fait l'objet d'accords sociaux, tacites ou formalisés, acquis et soigneusement entretenus avec les groupes locaux qui exercent la maîtrise foncière des parcours pour user d'un droit de pacage, plus ou moins prolongé, des animaux (PSSP, 2009 ; Bodé, 2011). Ceci explique l'importance des alliances entre sociétés pastorales mobiles et acteurs sédentaires de la gestion des ressources naturelles (Marty *et al.*, 2009). Ce sont ces alliances entretenues sur des itinéraires de plusieurs centaines de kilomètres qui garantissent l'efficacité de la mobilité et la sécurité des familles et des troupeaux.

L'aménagement pastoral de grands territoires est relativement récent. Durant la période coloniale et les premières années des Indépendances, les politiques de développement de l'élevage mettaient davantage l'accent sur la santé animale. Quelques programmes d'investissements visaient la sédentarisation et l'intensification de l'élevage par l'extension du maillage de forages (cas du Ferlo au Sénégal) et la création de ranchs d'État (Niger, Mali, Tchad). Dans ces derniers cas, le législateur a formalisé un usage prioritairement pastoral de la terre des zones dites pastorales : zone sylvo-pastorale et unités d'aménagement pastoral du Ferlo au Sénégal ; tracé d'une limite Nord des cultures au Niger en 1961 ; statut portant création des ranchs au Niger, Tchad, Mali ...

Les grands aménagements hydro-agricoles destinés à la riziculture ont de fait exclu les pasteurs de précieuses zones de repli près des bras de fleuves où les bergers venaient se réfugier pour faire reprendre force aux troupeaux exténués lorsque l'aléa pluviométrique créait des contraintes trop rudes aux déplacements. L'absence de prise en compte des parcours de sécurité dans les zones humides a certainement fragilisé l'ensemble des sociétés pastorales (Boutillier, 1989 ; Kalaora, 1989 ; Cissé, 2008). Cette politique du « tout riz » est finalement dénoncée et l'élevage s'est progressivement imposé comme une nécessité pour la durabilité des systèmes de production (Corniaux *et al.*, 2012).

Une nouvelle approche de l'aménagement pastoral et du développement pastoral se dessine aujourd'hui sur la base des enseignements des projets et programmes d'hydraulique pastorale et de gestion concertée de l'espace. Ces derniers se sont basés sur l'amélioration de la mobilité des hommes et des troupeaux entre les espaces septentrionaux et les zones méridionales pré-forestières (Bonnet *et al.*, 2010 ; Hesse et Cavana, 2010 ; Bodé, 2011). À l'encontre des pratiques de cloisonnement des différents usages des ressources naturelles, certains de ces programmes ont mis en évidence la nécessaire intégration de l'élevage transhumant, de la sylviculture, de la pisciculture et de l'agriculture dans l'aménagement du territoire (Jullien, 2004). Dans les grands périmètres irrigués du Sénégal et du Mali, l'élevage est aujourd'hui porteur de durabilité sur les plans sociaux, économiques et techniques. L'élevage est à la base de la durabilité des systèmes de production des systèmes irrigués de production, il est également générateur de liens sociaux et de revenus (Corniaux *et al.*, 2012).

Cette approche intégrée fondée sur une rationalité technique et sur les droits des sociétés dites traditionnelles à user des biens communs (Lenclud, 1985) doit porter également sur des espaces transfrontaliers. En dépit des mesures prises au niveau régional, comme avec le Certificat International de Transhumance, la mobilité pastorale transfrontalière reste encore fortement conflictuelle et les textes des pays concernés (code pastoraux, codes ruraux, décentralisation) nécessiteraient une meilleure harmonisation et un suivi dans leur application.

De manière générale, le cloisonnement de l'espace rural a été pratiqué dans de nombreux pays. Il s'avère être source de tensions foncières, puis d'insécurité grandissante. La concertation entre les groupes sociaux à propos des grands usages des ressources naturelles constitue donc une condition essentielle de la réussite des politiques d'aménagement du territoire et de développement des zones pastorales et agro-pastorales. Sans stratégie décloisonnée et concertée de gestion et d'aménagement de l'espace rural aux échelles régionales et transfrontalières, il serait très difficile, voire impossible, à la jeunesse des sociétés pastorales de perpétuer le savoir-faire de la transhumance. Le risque serait alors élevé de voir ces jeunes générations se tourner vers des activités illégales, amplifiant de ce fait l'insécurité dans certaines zones pastorales.

***Orientations bibliographiques sur les espaces pastoraux saharo-sahéliens et lectures critiques des aménagements dans les zones pastorales, tant septentrionales que méridionales***

- ARED (1999), Recherche et maintien de la paix, stratégie pour une gestion alternative des conflits, ARED/CERFLA-GTZ, 155 p.
- Baroin, C. (1985), Anarchie et cohésion chez les toubou : les Daza Késerda (Niger). Cambridge University Press, Éd. Maison des Sciences de l'Homme.
- Bernus, E. (1991), Touaregs. Chroniques de l'Azawak, Paris, Ed. Plume, Calman-Lévy, 175 p.
- Beuret, J.E. (2006), La conduite de la concertation, Pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources, Paris, Ed. L'Harmattan, 2006, 340 p.
- Bonnet, B., S. Bodé, D. Hérault (2010), Sécurisation des systèmes pastoraux au Sahel face aux incertitudes climatiques, socio-foncieres et économiques, Communication au séminaire Agir en situations d'incertitudes, Montpellier, novembre 2010, 12 p.
- Bodé, S. (2011), Mobilité et mutations : cas de la communauté de pasteurs Wodaabe du lignage des Suudu Suka'el de Tanout (Niger Centre-Est), Niamey, Thèse de Géographie, Université de Niamey, 355 p.
- Boutillier, J.L. (1989), Irrigation et problématique foncière dans la vallée du Sénégal, in Cahier des sciences humaines, 25 (4), pp 469-488.
- Cisse, S. (2008), Le foncier pastoral au Mali, problématique, gestion, sécurisation et règlement des conflits y afférents, 18 p.
- Corniaux, C., Y. Sangaré (2012), Des animaux dans les grands périmètres irrigués sahéniens : une nécessité pour la durabilité des systèmes de production. Étude de cas n° 15. In Systèmes de production durables en zones sèches : quels enjeux pour la coopération au développement 2012. MEE-DGMDDP.
- Djerma, A., A. Gremah, D. Hérault, O. Malam Ousseini, S. Bodé, A. Salé, M. Abari, I. Attoumane, B. Lawane, B. Bonnet, A. Barré, C. Bénard (2009), La mobilité pastorale dans la région de Zinder, Stratégies et dynamismes des sociétés pastorales. IRAM - KARKARA, PSSP. 115 p.
- Hesse, C., S. Cavanna (2010), Modernité, mobilité. L'avenir de l'élevage dans les zones arides d'Afrique, IIED, SOS Sahel UK, 88 p.
- Hérault, D., B. Bonnet (2011), Projet de sécurisation des systèmes pastoraux dans la région de Zinder. Rapport final d'exécution et de capitalisation. IRAM-Karkara-EGIS-BCEOM. 233 p.
- Ickowicz, A., B.K. Aminou, V. Ancey, G. Azoulay, A. Bénamour (2010), Note de synthèse : interventions financées par l'AFD dans le secteur de l'hydraulique pastorale au Tchad, évaluation rétrospective des projets d'hydraulique pastorale Almy Bahaïm Phase II (AB2), et Borkou-Ennédi-Tibesti phase II (BET2), AFD, CIRAD, 66 p.
- Jullien, F. (2004), Nomadisme et transhumance, chronique d'une mort annoncée ou voie d'un développement porteur ? Enjeux, défis et enseignements tirés de l'expérience des projets d'hydraulique pastorale au Tchad, Afrique Contemporaine.
- Kalaora, B. (1991), Au-delà de la nature l'environnement, l'observation sociale de l'environnement, Coll. « Environnement », Ed. L'Harmattan, 199 p.
- Lenclud, G. (1987), La tradition n'est plus ce qu'elle était..., sur les notions de tradition et de société traditionnelle en ethnologie, Terrain 9, oct. 1987, pp. 110-123.
- Marty, A., A. Ebreschweiler, D. Zakinet (2009), Au cœur de la transhumance : un campement chamelier au Tchad central, septembre 2006 – avril 2007. ANTEA, IRAM, Karthala, 277 p.
- PSSP (2009), La mobilité pastorale dans la région de Zinder, IRAM-Karkara/AFD, 113 p.

#### **4.4. Crises pastorales et aide d'urgence**

L'analyse des différentes réponses aux crises du Sahel depuis la grande sécheresse de 1973-75 témoigne des évolutions dans les réponses successivement apportées aux populations touchées. Durant les années 1970 et 1980, l'aide alimentaire internationale distribuée gratuitement a constitué le principal dispositif de réponse aux crises alimentaires sahéliennes. Mais les effets négatifs de cette aide alimentaire se sont rapidement manifestés : déstabilisation des marchés, instauration de mécanismes de dépendance, etc. Ce contexte a été du reste une des principales motivations de l'adoption en 1990 par les États sahéliens membres du CILSS et leurs partenaires de la Charte de l'aide alimentaire dans le cadre du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA). Ainsi, les réponses aux crises ont progressivement évolué : le poids de l'aide alimentaire classique a progressivement diminué au profit de programmes « vivres-contre-travail », « d'achats locaux et triangulaires » (CSAO/OCDE, 2008) et d'actions visant la relance de la production agricole vivrière et du marché. Depuis le début des années 2000, les systèmes d'assistance basés sur des transferts financiers (« filets de sécurité ») sous des formes diverses se sont multipliés.

Parallèlement, les dispositifs d'information ont connu de profondes transformations. Les systèmes d'alerte précoce reposent principalement sur la combinaison de données agro-météorologiques (issues d'observations de terrain et d'images satellitaires) et d'informations sur les marchés. Depuis quelques années, ils essaient d'intégrer également les analyses relatives aux systèmes d'activités des ménages vulnérables, mais aussi la contribution des communautés à la base avec le développement de systèmes communautaires d'alerte précoce (SCAP).

Cependant, il apparaît que les spécificités des systèmes pastoraux sont encore insuffisamment prises en compte dans les systèmes d'alerte précoce et dans les interventions de prévention / atténuation des crises alimentaires. Cette situation résulte de nombreux facteurs, notamment le manque de moyens financiers et humains des systèmes nationaux de recherche pour disposer d'une compréhension approfondie du pastoralisme, d'une part, et la focalisation, pendant de nombreuses années, des politiques de sécurité alimentaire sur la production de céréales, d'autre part.

Résultat de l'intensité des difficultés rencontrées par les pasteurs et agro-pasteurs lors des crises alimentaires récentes (notamment en 2009/2010) et des actions de plaidoyer conduites par plusieurs organisations de la société civile, un consensus se dégage aujourd'hui pour accorder davantage de place aux problématiques pastorales dans les politiques de prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles. Il est notamment reconnu qu'il importe de mieux comprendre la résilience et les vulnérabilités du monde pastoral, tant en ce qui concerne les aspects techniques (santé du bétail, gestion sociale des ressources en eau et en pâturage), sociaux (accès des familles de pasteurs et agro-pasteurs aux services sociaux de base : santé, éducation, hygiène-eau-assainissement, etc.) qu'économiques (échanges bétail/céréales). Ces analyses doivent être conduites en articulant plusieurs échelles, du local jusqu'au régional, afin de considérer les capacités d'accueil des pasteurs et de leurs troupeaux dans les zones peu ou pas touchées par les événements climatiques lors d'une année de crise. La question de l'accès aux aliments du bétail en période de crise (réserves alimentaires régionale et nationale) et l'innovation dans la promotion de filières de fabrication d'aliment du bétail sont également des champs d'investigation qui ont progressé au cours de l'année 2012 (Réseau Billital Maroobé, 2013).

Les systèmes pastoraux sont fragilisés par des facteurs d'ordre climatique mais également par l'intensification des conflits (vols d'animaux, oppositions entre agriculteurs et éleveurs, ...). Ceux-ci ne sont pas nouveaux mais ils tendent à prendre des proportions et formes inquiétantes. Les conflits entre groupes pastoraux ou entre populations agricoles et nomades qui se réglaient avec les armes traditionnelles (lance, ...) et avec l'intervention des anciens se gèrent maintenant de façon beaucoup plus violente du fait de la circulation importante des armes légères. L'émergence depuis le début des années 2000 de processus géopolitiques de déstabilisation, dont l'origine dépasse largement les seules zones pastorales, nécessite d'accorder une attention particulière à ce facteur de vulnérabilité des systèmes pastoraux.

***Orientations bibliographiques sur les crises pastorales et sur une lecture critique de l'histoire des différentes interventions d'urgence et de post urgence***

Abdul Aziz, S., J.M. Bauer, M. Foye, L. Ibrahim, M. Nagabo, T. Ramatu, Y. Tahirou, B. Zoungara (2010), Marchés et sécurité alimentaire dans le Bassin Est, Bénin, Niger, Nigéria, Tchad, CILSS – FAO – FEWSNET- PAM.

Amartya, S. (1992), *Repenser l'inégalité*, Paris, Ed. du Seuil, 279 p.

ARED (1999), *Recherche et maintien de la paix, stratégie pour une gestion alternative des conflits*, ARED/CERFLA-GTZ, 155 p.

Arzika, S., B. Bonnet, Z. Gandou (2008), *Pratique et droits des acteurs dans la gestion des situations conflictuelles liées à la mobilité pastorale*, PSSP-ZDF/DED/Fnen Daddo, 110 p.

Beeler, S. (2006), *Conflits entre agriculteurs et éleveurs au nord-ouest du Mali*, IIED, dossier n° 141, 36 p.

CSAO/OCDE (2008), *Nouveaux contextes et enjeux de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Document préparatoire à l'actualisation de la Charte de l'aide alimentaire*. SWAC/D(2008)3, 44 p.

Egg, J., B. Bonnet, H. Leturque (2012) *La gestion et la prévention des crises pastorales sahéniennes. Tisser des partenariats pour améliorer la complémentarité entre les dispositifs publics de prévention et de gestion des crises alimentaires et les stratégies des pasteurs*. Journée d'études du GI « Les ONG de développement face à l'urgence : enjeux et stratégies d'adaptation ». IRAM. 7 p.

Marty, A., P. Sougnabé, D. Djatto, A. Nabia (2010), *Causes des conflits liés à la mobilité pastorale et mesure d'atténuation*, DOPSSP-AFD, 123 p.

Marty, A. (2011), *Étude sur le pastoralisme, droits, tenure et changements climatiques*. IUCN, RRI, IRAM.

Pouillon, F. (1983), *Les Peul du Ferlo sénégalais face à un projet d'intensification de l'élevage* (La SODESP), Paris, EHESS, 42 p.

Pouillon, F. (1990), *Sur la « stagnation » technique chez les pasteurs nomades : Les Peul du Nord-Sénégal entre l'économie politique et l'histoire contemporaine*, Paris, EHESS, Cahiers Sciences Humaines, 26 (1-2), pp. 173-192.

Réseau Billital Maroobe, en partenariat avec les Antennes nationales, avec l'appui technique et financier d'Oxfam/International et de IRAM Association (2011), *La crise pastorale de 2009/2010 au Sahel, Témoignages de pasteurs et d'acteurs confrontés à la crise au Niger, au Tchad, au Mali et au Burkina Faso*, 43 p.

Réseau Billital Maroobe (2013), *Filières d'approvisionnement en aliments de bétail en Afrique de l'Ouest. Stratégie de mise en place de la réserve régionale*. 28 p.

Réseau Billital Maroobe (2013), *Bilan critique des interventions menées en zone pastorale par les dispositifs publics de prévention et de gestion des crises et les organisations d'éleveurs. Expériences, leçons apprises et jalons pour renforcer la résilience des systèmes pastoraux*. 28 p.

Schmitz, J. (1990), *Islam, pastoralisme et fluctuations du peuplement*, Paris, EHESS, Cahiers Sciences Humaines 26 (4), pp.499-504.

Soule, B.G. (2003), *L'impact de la crise ivoirienne sur le commerce régional*, in *La Côte d'Ivoire en guerre, Dynamiques du dedans, dynamiques du dehors*, Politique Africaine, n° 89, pp 102- 111

Thual, F. (1995), *Les conflits identitaires*, Paris, Ed. Ellipses, 191 p.

Touré, O. (1990), *Ngaynaaka majji : la perte des pratiques pastorales dans le Ferlo (Nord Sénégal)*, IIED, N° 22, 25 p.

Touré, O. (1992), *Crise agricole et comportements de survie, Le cas du Ferlo (Sénégal)*, Dakar-Paris, Société-Espace-Temps, T1 pp. 90-102

Toutain, B. (2001), *Le risque en pastoralisme : quelques considérations pour orienter les actions de développement*, (CIRAD-EMVT : Programme écosystèmes naturels et pastoraux), in Tielkes E., Schlecht E., Hiernaux P. (Eds.), *Élevage et gestion de parcours au Sahel, implications pour le développement*, Verlag Ulrich.

#### ***4.5. Politiques publiques nationales et régionales en lien avec le pastoralisme (foncier, hydraulique, mobilité transfrontalière, décentralisation)***

Pendant longtemps, les États d'Afrique de l'Ouest ont privilégié des politiques d'intensification de l'élevage, promouvant sédentarisation, ranching et « élevage moderne » (Doutressoule, 1947 ; Hesse *et al.*, 2006 ; Collectif, 2010). Depuis une quinzaine d'années, une prise de conscience des gouvernements, des partenaires techniques et financiers ainsi que de la société civile s'est faite jour pour soutenir le développement des zones pastorales et par voie de conséquence la mobilité des troupeaux. Des pays comme le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger ont ainsi élaboré des codes ou lois sur le pastoralisme. Le Mali et le Niger ont tout récemment construit et validé une stratégie d'hydraulique pastorale à l'échelle nationale. C'est un instrument qui intègre la diversité des systèmes d'élevage, des ressources en eau accessibles, des différents droits d'usage de l'eau pour le bétail et des modalités d'approche pour l'implantation et la gestion locale et équitable des ouvrages publics. Le Tchad et le Niger ont mis en œuvre des actions de rénovation des infrastructures pastorales à grande échelle, basées sur des démarches de concertation et de sécurisation des axes de transhumance. Ainsi l'évolution du cadre des politiques publiques vers un soutien marqué aux systèmes pastoraux est particulièrement marquée dans un pays comme le Niger : Code Rural, Loi sur le pastoralisme, Stratégie Nationale d'Hydraulique Pastorale, et Programme n°12 « Sécurisation des Systèmes Pastoraux » de la Stratégie de Développement Rural.

Au niveau régional, on notera également les progrès accomplis avec la mise en place de mesures de politiques transfrontalières visant à faciliter la transhumance entre pays sahéliens et pays soudaniens. Une décision consensuelle portant sur la réglementation de la transhumance frontalière entre les États membres de la CEDEAO et l'harmonisation du Certificat international de transhumance (CIT) a ainsi vu le jour à la fin des années 1990. Le même type d'accord a été validé pour l'Afrique Centrale au sein de la CEMAC.

Les États sahéliens ont, depuis leur accession à l'indépendance, appuyé la création d'organisations professionnelles des éleveurs. Ces dernières devaient, aux yeux des gouvernements, faciliter le suivi sanitaire des animaux et la gestion de l'approvisionnement en aliments du bétail. Cette approche directive a négligé les organisations sociales existantes qui jouent pourtant un rôle essentiel dans la circulation de l'information et la gestion des relations sociales, indispensables à la mobilité et à la solidarité pastorales. Ce n'est que récemment que des organisations autonomes, regroupant des intellectuels et des pasteurs ont émergé. Embryons d'une société civile structurée, elles sont désormais capables, pour défendre les intérêts des éleveurs, de se référer aux textes officiels et de revendiquer leur application. Elles démontrent leurs capacités organisationnelles en conduisant des opérations concrètes répondant à des besoins réels des familles de pasteurs (achats d'aliments bétail, par exemple).

L'avènement de la décentralisation introduit progressivement un nouvel acteur dans les zones pastorales. Toutefois, les nouvelles collectivités territoriales de ces zones vastes et peu peuplées sont, la plupart du temps, handicapées par des moyens extrêmement limités. Pourtant, les communes se doivent d'exercer des mandats importants dans le domaine de la gestion des ressources pastorales, notamment dans la maîtrise d'ouvrage des puits pastoraux publics. En réalité, les compétences et les moyens financiers ont rarement été transférés dans ce domaine, alors que l'élevage reste incontestablement la principale source de revenus des zones pastorales. Dans le cadre de la décentralisation, le problème de la fiscalisation de l'élevage se pose avec acuité. En effet, les politiques fiscales des communes ont souvent ciblé en premier lieu les marchés à bétail. Ces choix sont questionnés par les pasteurs, lorsque qu'ils ne s'accompagnent pas de réinvestissements publics significatifs en faveur de l'élevage, ce qui est le cas le plus fréquent.

Au niveau régional, l'UEMOA, puis la CEDEAO se sont dotées relativement récemment de politiques agricoles ambitieuses. La politique agricole de l'UEMOA (PAU) est organisée autour de trois axes : dans le cadre du premier axe, 5 filières prioritaires ont été retenues en vue de renforcer leur compétitivité,

parmi lesquelles la filière bétail-viande ; dans le cadre du deuxième axe, un volet porte sur l'harmonisation des législations pharmaceutiques vétérinaires.

L'ECOWAP (politique agricole commune de la CEDEAO), promeut « une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. Productive et compétitive sur le marché intracommunautaire et sur les marchés internationaux, elle doit permettre d'assurer la sécurité alimentaire et de procurer des revenus décents à ses actifs ». L'ECOWAP est mise en œuvre par le biais d'un programme régional d'investissement agricole (PRIA) adopté en 2010 (CEDEAO, 2010), qui inclut notamment un plan d'action de développement et de transformation de l'élevage validé en 2011. Cette composante élevage est structurée autour de quatre résultats principaux dont l'un est intitulé « la mobilité transnationale est facilitée et sécurisée et les conflits sont réduits ». Les actions prévues pour atteindre ce résultat sont : (i) la matérialisation des axes transfrontaliers de transhumance et l'aménagement des parcours ; (ii) l'adaptation et l'harmonisation des textes sur la transhumance transnationale ; (iii) la mise en place d'un cadre régional de règlement et de prévention des conflits ; et (iv) la réalisation d'une charte régionale sur la transhumance et la mise en place d'un observatoire sur la transhumance (instrument de collecte, de traitement et diffusion des informations et outils de décision).

### ***Orientations bibliographiques sur les politiques publiques pastorales et sur une lecture critique de l'histoire des différentes interventions nationales et sous régionales***

Arzika S., B. Bonnet, Z. Gandou (2008), Pratiques et droits dans la gestion des situations conflictuelles liées à la mobilité pastorale, MRA-AFD/PSSP, 60 p.

Bonnet, B. (2012), Vulnérabilités et efforts d'adaptation des familles de pasteurs face aux crises récurrentes. Enseignements tirés de l'analyse de l'activité pastorale dans les trajectoires familiales. ANR « Vulnérabilité, Climat et Sociétés » 2008. 21 p.

Bonnet, B. (2012), Démarches et outils de suivi d'impacts des programmes d'appui à la gestion des ressources naturelles au Sahel. Quelques enseignements d'expériences en Mauritanie, au Tchad, et au Niger. *Sécheresse* 23 : 227-39. doi : 10.1684/sec.2012.0354

Bonnet, B. et D. Hérault (2011), Gouvernance du foncier pastoral et changement climatique au Sahel Renforcer les capacités des acteurs du foncier dans la sécurisation de la mobilité et de l'accès équitable aux ressources pastorales, *Land Tenure Journal-Revue des Questions Foncières*, FAO, novembre 2011, pp. 157-187.

CEDEAO (2010), Plan d'action pour le développement et la transformation de l'élevage dans l'espace CEDEAO, horizon 2011-2020, 77 p.

CEDEAO (2009), La politique régionale de l'Afrique de l'Ouest : ECOWAP/PDDAA, Faire de l'agriculture le levier de l'intégration régionale, 12 p.

CEDEAO (2004), Cadre de politique agricole pour l'Afrique de l'Ouest. ECOWAP Document de référence. Diagnostic Enjeux Questions clés Scénarios, 168 p.

CILSS (2008), Note sur l'élevage transhumant au Sahel : diagnostic, contraintes et perspectives, 24 p.

Dembele, C. (2008), Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Protéger et promouvoir la mobilité du bétail, Étude au Mali, IIED – Sahel Eco-Inter Coopération, 2008, 38 p.

FAO, CILSS, CIRAD, MAEE (2012), Système d'information sur le pastoralisme au Sahel. Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel, 1970-2012, 32 p.

FAO (2012), La transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest. Proposition de plan d'action. 146 p.

Hesse C., J. Mac Gregor (2006), Le pastoralisme, richesse cachée des zones arides ? IIED, n° 142, 41 p.

Lesnoff, M., C. Corniaux, P. Hiernaux, SELMET-CIRAD, GET (2012), Sensitivity analysis of the recovery dynamics of a cattle population following drought in the Sahel region. *Projet de Recherche Élevage Climat et Société*. In *Ecological Modelling* 232 (2012) 28-39.

Marty A., P. Sougnabé, D. Djatto, A. Nabia (2010), Causes des conflits liés à la mobilité pastorale et mesures d'atténuation. DOPSSP, Tchad, 123 p.

Thebaut, B. (1990), Politiques d'hydraulique pastorale et gestion de l'espace au Sahel, In *Cahiers des Sciences Humaines* N°26 (1-2), pp 13-31.

Toutain, B., A. Marty, A. Bourgeot, A. Ickowicz, P. Lhoste (2012), Pastoralisme en zone sèche. Le cas de l'Afrique subsaharienne. Les dossiers thématiques du CSFD. N°9. Février 2012. CSFD/Agropolis International, Montpellier, France. 60 pp.

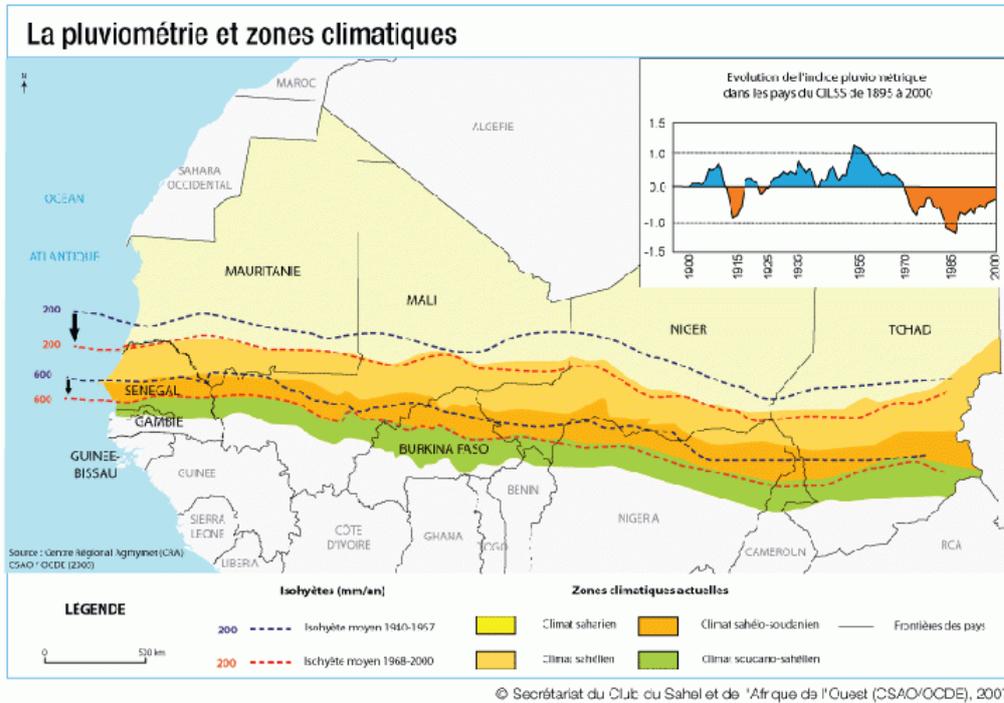
Santoir, C. (1993), D'une rive l'autre, Les Peul mauritaniens réfugiés au Sénégal (département de Dagana et de Podor), Paris, *Cahiers Sciences Humaines* 29 (1), pp. 195-229.

Santoir, C. (1990), Les Peul « refusés », Les Peul mauritaniens réfugiés au Sénégal (Département de Matam), Paris, Orstom, *Cahiers Sciences Humaines* 26 (4), pp. 577-603.

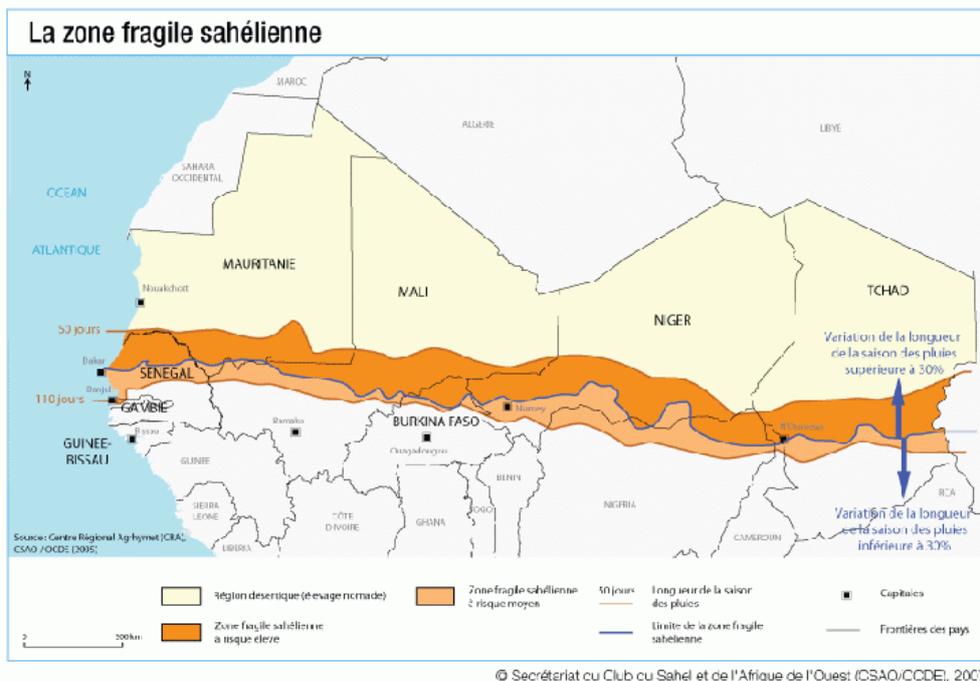
Union Africaine (2010), Pastoral policy in Africa. A framework to secure and protect the lives, livelihoods and rights of pastoralists people. Framework and guidelines on pastoral policy in Africa. 46 p.

## V. Quelques cartes

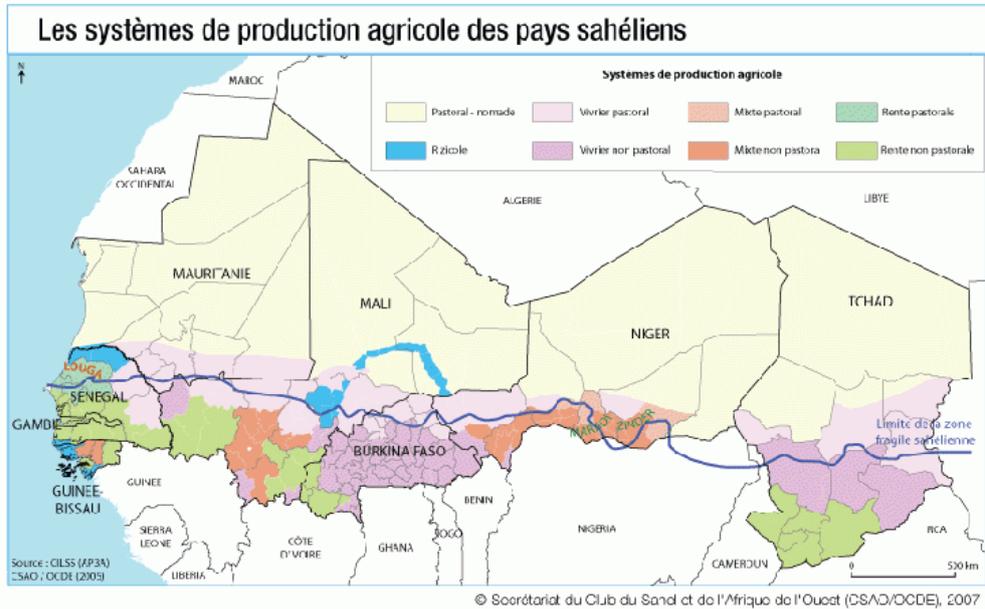
### Pluviométrie et zones climatiques



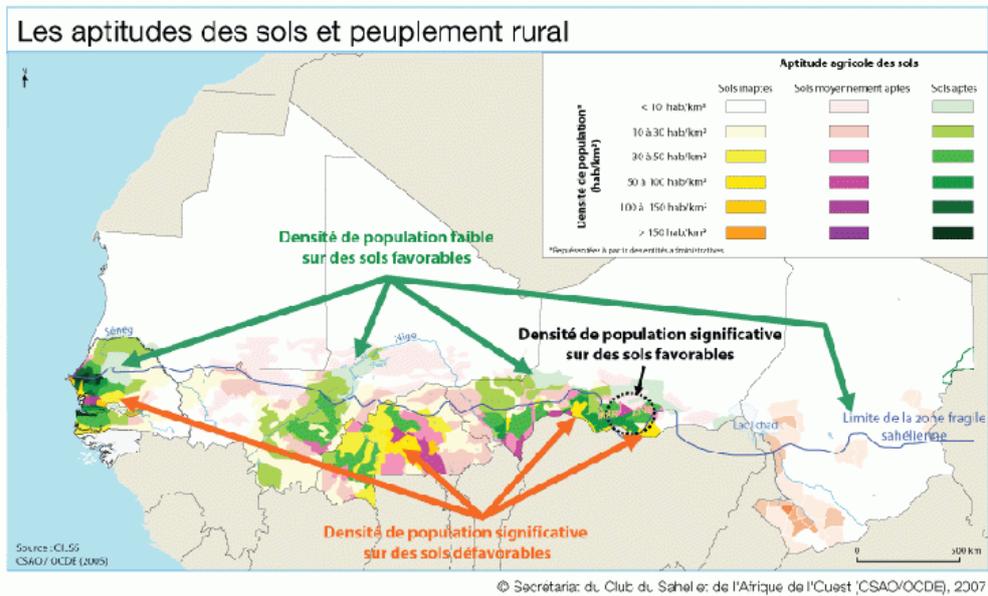
### La zone fragile sahélienne



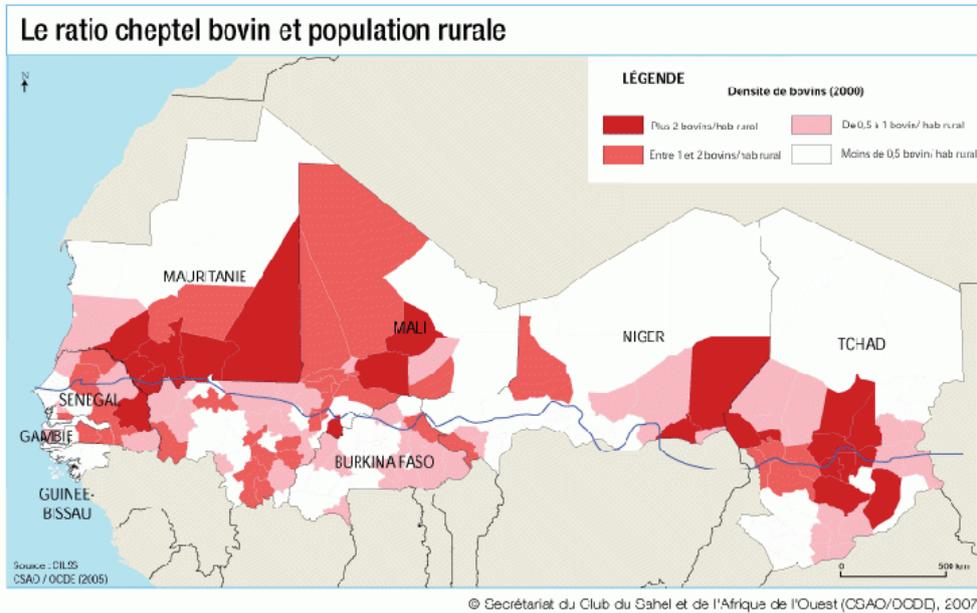
## Systèmes de production agricole des pays sahéliens



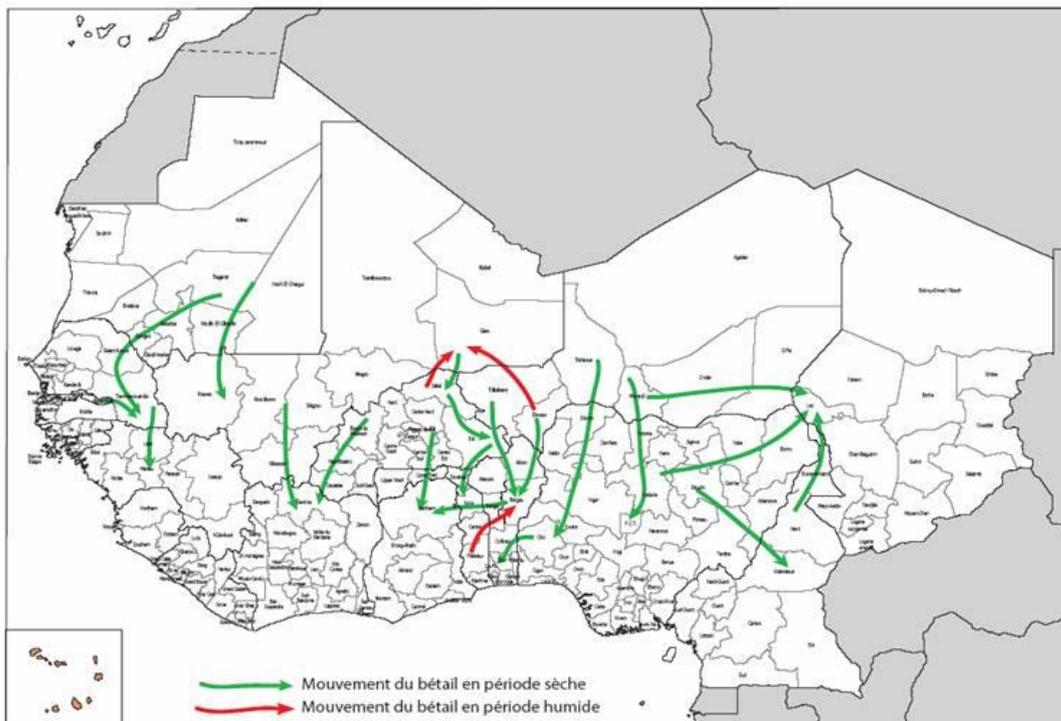
## Aptitude des sols



## Ratio cheptel et population rurale

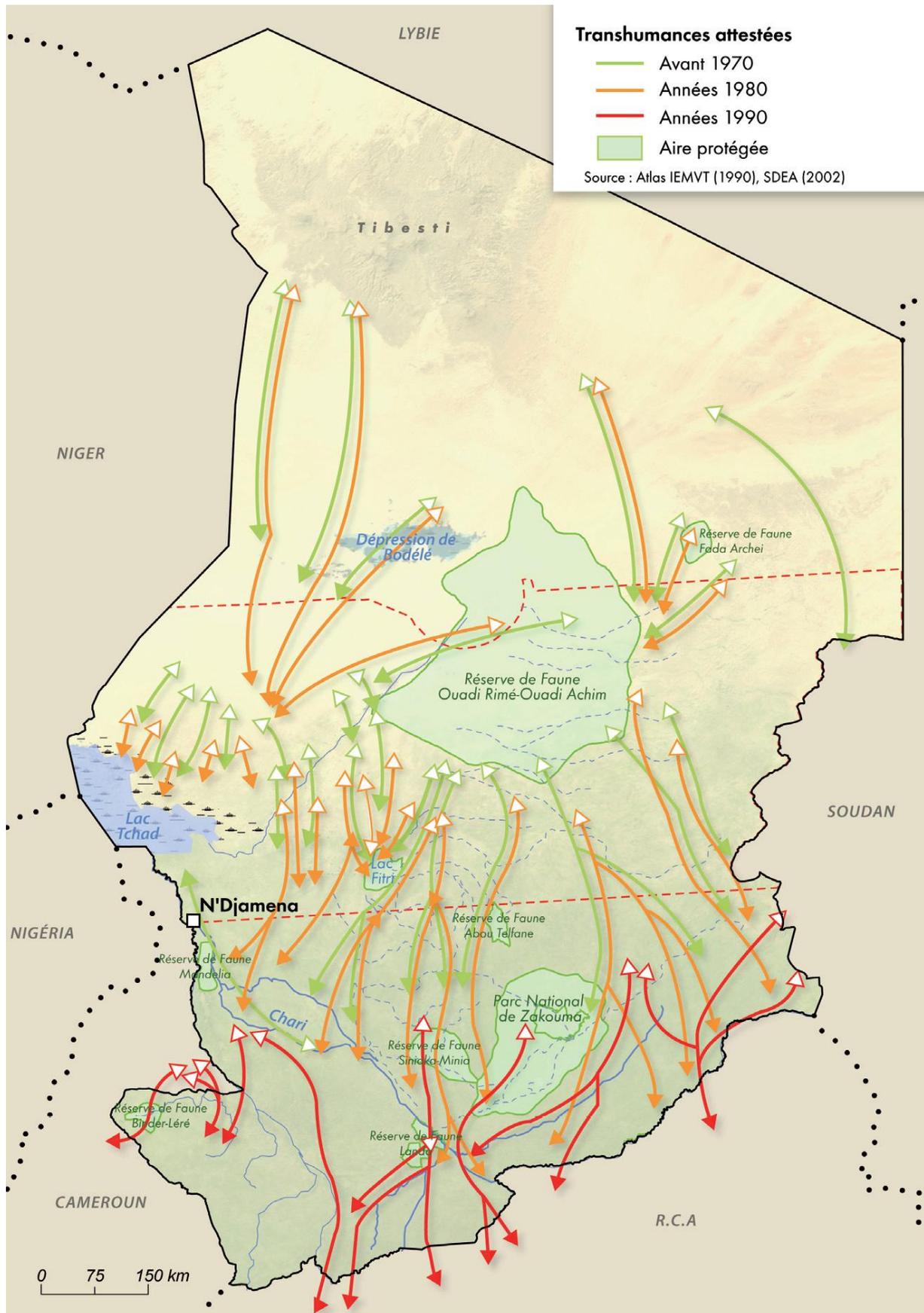


## Carte des mouvements de transhumance à l'échelle régionale



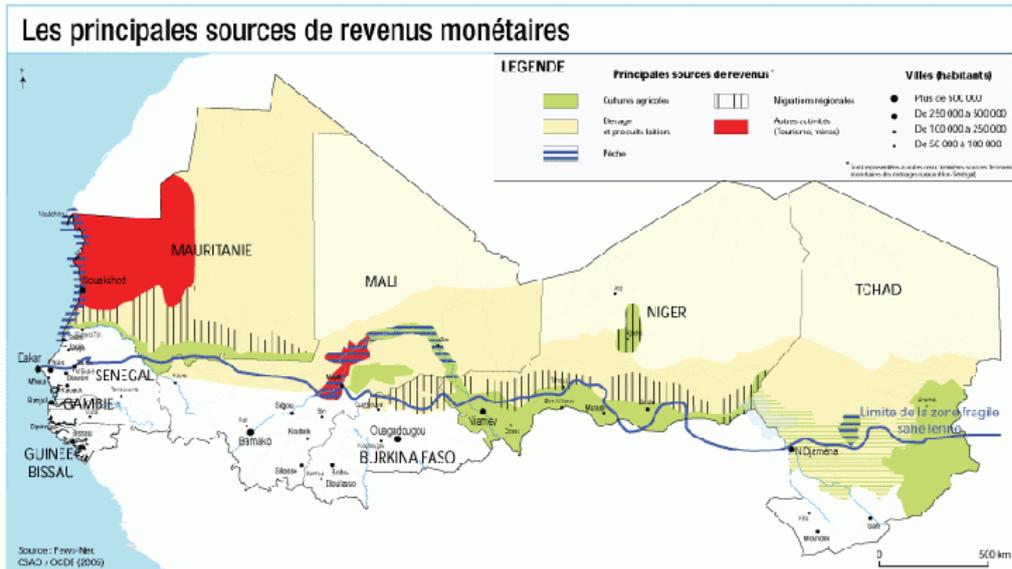
Source : Kamuanga, Mulumba J.B. ; Jacques Somda, Yacouba Sanon, Hamade Kagoné (2007), L'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Potentialités et défis dans la perspective d'un renforcement du marché régional

## Évolution des principaux axes de transhumance entre 1970 et aujourd'hui

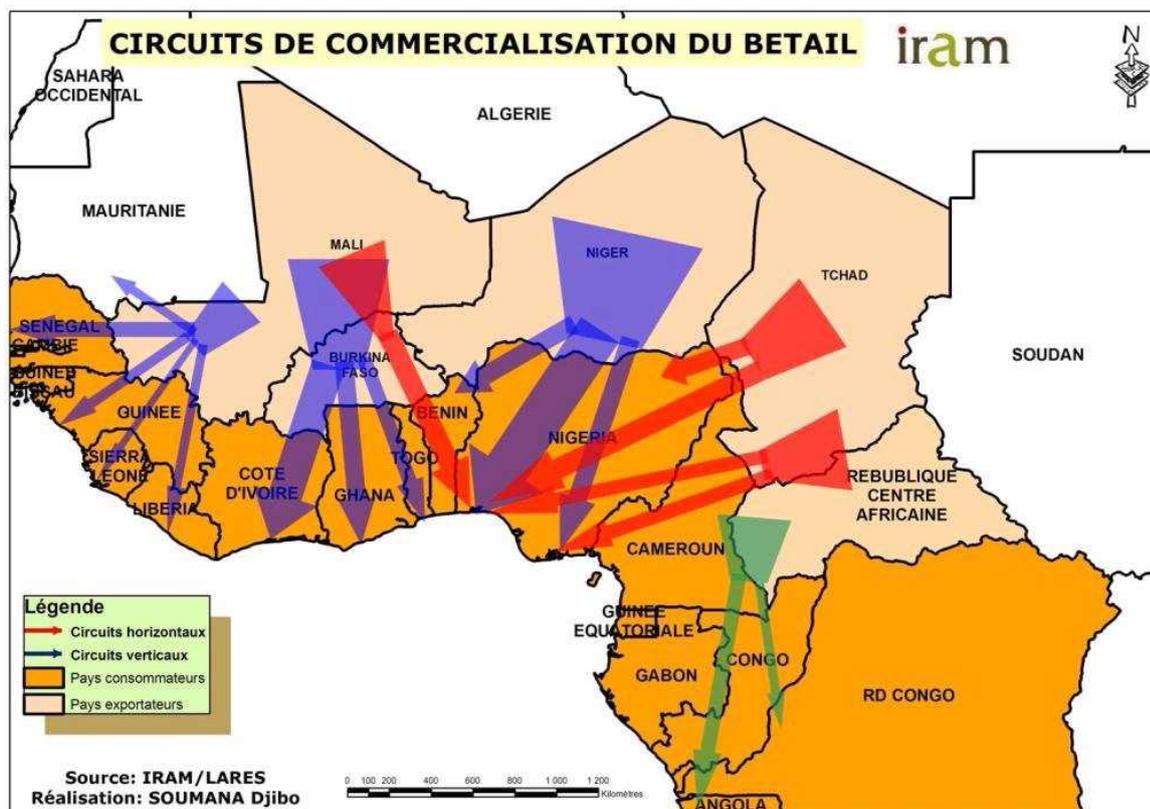


Source : Atlas SIPSA. 2012

## Sources de revenus monétaires agricoles



## Les principaux flux de commercialisation du bétail des espaces saharo-sahéliens vers les centres de consommation urbains



Source : BALAMI D. H., BANZHAF M., GUIBERT B., IDE G., SOULE B. G., 2009, Étude régionale sur les contextes de la commercialisation du bétail/ accès aux marchés et défis d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales, SNV-IRAM/LARES, 119 p.